

MAIRIE DE LORAY
1 rue de la Mairie
25390 LORAY
Tèl : 03 81 43 20 66
Email : mairie@loray.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MARS 2021
A 20H15

Sous la présidence de M. Claude ROUSSEL, Maire

Etaient présents : Mesdames Bénédicte BENELHOCINE, Marcelline VIPREY et MESSIEURS J-Claude BARBIER, Thierry GUYOT-JEANNIN, Francis HENRIOT, Frédéric KUZNIAK, Richard MYOTTE, Flavien PERROT-MINNOT, Mathieu MOREL, Mathieu ROBICHON.

Absents Excusés : Florian FORTERRE.

Secrétaire de séance : Mathieu MOREL

Ordre du jour :

ECOLE :

Des échanges sont actuellement en cours, avec M. BOUFFIOUX EBO CONCEPT et M. Le Sous-Préfet pour une réhabilitation de l'école Les Prés Verts. Un contrat de relance en faveur de la transition écologique et de la cohésion territoriale en partenariat avec le département est envisagé. Nous avons l'accord du département pour financer l'AMO de l'école. Une subvention est demandée pour le remplacement du matériel informatique et le renouvellement des photocopieurs de l'école.

PERISCOLAIRE :

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir le périscolaire pendant les vacances scolaires.

Un accueil pour les vacances de Juillet et Aout est mis en place à ses dates :

- Du mercredi 7 juillet au 16 juillet 2021 inclus.
- Du lundi 23 Aout au 1er septembre 2021 inclus.

La date limite d'inscription est fixée au 7 juin 2021, une confirmation de l'inscription vous sera notifiée le 11 juin 2021.

Le tarif journalier :

- avec repas à 26€ : petit déjeuner + midi + gouter
- sans repas à 20€.

EPICERIE :

Une épicerie devrait ouvrir dans les prochains mois dans les anciens locaux de la fromagerie.

Celle-ci vous proposerait :

- Dépôt de pain
- Vente de fruits et légumes et épicerie
- Produits régionaux

La boulangerie d'Avoudrey à décider d'arrêter ses livraisons de pains à domicile au 1^{er} mai 2021, la vendeuse ayant son départ en retraite à cette date, ils n'ont pas souhaité continuer les livraisons.

ASSAINISSEMENT :

Une première réunion a eue lieu le 15 mars pour définir les travaux d'assainissement. La 1^{ère} tranche va débuter dans les mois à venir, celle-ci commencera par la rue des Roches. Ce sont les entreprises VERMOT et PELLEGRINI qui feront ses travaux. Ceux-ci s'étendront sur les années 2021-2022-2023.

EAU :

L'étude faite par le Cabinet André est finie. Notre dossier est en cours de finalisation....

TAXES 2021 :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité l'augmentation des taxes locales.

La taxe d'aménagement sera augmentée de 0.5% celle-ci passe donc de 3.5% à 4%.

Pour les propriétés bâties le taux sera de 11.83%.

Pour les propriétés non bâties le taux sera de 16.25%.

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

BUDGET 2021 :

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les budgets primitifs suivants :

- Commune
- Bois
- Eau

MONUMENT AUX MORTS

Des demandes de subvention ont été faite auprès de plusieurs organismes dont :

- Le Souvenir Français
- Le Ministère de la Défense
- Le Département

Celles-ci nous subventionnerait pour un montant de 5300€.

EMPLOYE COMMUNAL :

Une offre d'emploi pour le poste d'agent technique a été diffusé auprès du centre de gestion territorial et du journal PPDA. Des candidatures nous sont parvenues , des entretiens professionnels sont en cours.

DIVERS :

M. CLIVIO a demandé une autorisation à la Commune pour se poser en hélicoptère sur le terrain situé aux Ages, celle-ci lui a été accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Claude ROUSSEL